



REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE BEAUZAC

AUVERGNE PLASTIQUE INDUSTRIE
A l'attention d'Aurélie SENERAY
Z.A Le Pré du Milieu

43210 BAS EN BASSET

BEAUZAC, le 28 Mai 2018

Lettre recommandée avec avis de réception

OBJET : Demande d'autorisation de raccordement aux eaux usées

N/REF : [SL/28/05/18/24](#)

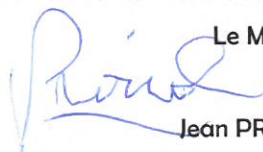
Madame la Directrice,

J'ai lu avec beaucoup d'attention votre demande de raccordement des eaux usées pour votre projet d'implantation de site industriel sur la Zone de Pirolles.

La Commune vous donne son accord pour le raccordement des eaux usées domestiques directement déversées dans le réseau en attente qui est sur votre parcelle. J'ai bien noté les dispositions que vous preniez avec la Communauté de Communes pour les eaux de toiture et de voirie qui transiteront par des séparateurs d'hydrocarbures de classe 1 avant d'être rejetées dans le réseau d'eaux pluviales.

Quant aux éventuelles eaux d'incendie de votre site industriel à venir, il existe dans la Zone de Pirolles un bassin qui pourrait effectivement accueillir les eaux polluées par l'incendie. Les systèmes des eaux pluviales et des eaux usées vont être pris en compte dans le cadre de la compétence GEMAPI qui sera gérée par la Communauté de Communes. Quant au système communal actuel d'assainissement, il sera un jour vraisemblablement pris en charge à l'avenir par la Communauté de Communes.

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de mes salutations distinguées.


Le Maire
Jean PRORIOL

